ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE FILIATION ET DE NON CONDAMNATION

Je soussigné (e) _____

(nom ou nom de jeune fille suivi du nom d'épouse pour les femmes mariées, prénom)

Né (e) le _____à_____

Demeurant _____

Fils – Fille de_____

(nom et prénom du père)

et de _____

(nom de jeune fille et prénom de la mère)

Déclare sur l'honneur, **conformément à l'article 17 de l'arrêté du 09 février 1988 modifiant et complétant le décret n° 67-237 du 23 mars 1967, relatif au Registre du Commerce et des Sociétés**, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire, soit l'exercice d'une activité commerciale ou professionnelle, soit de gérer, administrer ou diriger une personne morale assujettie à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à

Le,

Signature

Rappel :

Ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce et des Sociétés (Journal Officiel du 29 décembre 1958) :

Article 2 : « Quiconque donne de mauvaise foi des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation, ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce et des Sociétés est puni d'une amende de 76.22 à 3 048.98 Euros et d'un emprisonnement de 10 jours à 6 mois ou de l'une de ces deux peines seulement ».